

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 55 (1991)
Heft: 219-220

Artikel: Comment distinguer les espaces dialectaux?
Autor: Van Reenen, Pieter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMENT DISTINGUER LES ESPACES DIALECTAUX?⁽¹⁾

Le but principal de l'étude de Alf Monjour est de contribuer à rendre visible la réalité d'un espace dialectal formé par les dialectes français du nord-est. Cet espace dialectal comprendrait une zone s'étendant de la Picardie et du Hainaut actuel en Belgique, en passant par la Wallonie, la Lorraine et la Champagne, jusqu'à la Bourgogne et la Franche-Comté. Caractérisé par une série de traits linguistiques typiques, cet espace dialectal du nord-est s'opposerait en premier lieu au centre: la région parisienne. L'auteur ne considère pas comme exclu que l'espace nord-est doive sa formation aux influences germaniques, préromanes et latines. Il signale la coïncidence assez exacte entre le faisceau d'isoglosses séparant ce domaine de celui du centre et les frontières des anciennes provinces romaines. Le résultat de ces influences aurait été la formation d'un ensemble de dialectes relativement conservateurs.

Les chapitres 2-7 se proposent d'étoffer la thèse centrale de l'étude. L'auteur y analyse les sujets suivants:

- Ch. 2. Le suffixe *-ariu*, *-aria* > *-ier*, *-ièr(e)* dans le centre, par exemple *denier*; *eir(e)*, *-ir(e)* dans le nord-est, par exemple *den(e)ir*.
- Ch. 3. Les groupes *-ilius*, *-ilis* et *-ivus*. *Filius* > *fi(l)s* dans le centre, *filius* > *fius* dans le nord-est.
- Ch. 4. L'absence de consonnes de transition dans le nord-est comme dans *cham(b)re*, *vol(d)rent*. (Aux études discutées dans ce chapitre on pourrait ajouter utilement Dees 1987.)
- Ch. 5. Le noyau *-bl-* comme dans *tabla* > *tavle*, *convenaule/convenavle*.
- Ch. 6. Le *s* apical, qui tend à se confondre avec [ʃ] dans le nord-est et devient *s* dental dans le centre.
- Ch. 7. Le changement du latin *ke*, *ki*, *kj*, *tj* > [ʃ] comme dans *c(h)eaus*.

(1) A propos de Alf Monjour, *Der nordostfranzösische Dialektraum*, Bonner romanistische Arbeiten Band 32, Verlag Peter Lang, Frankfurt am Main/Bern/New York/Paris, 1989, 404 pages.

La méthode dont se sert l'auteur dans ces chapitres est simple et efficace: il se base sur l'examen critique et systématique de ce que nous savons (a) des dialectes du moyen âge, (b) des dialectes modernes, et (c) de la toponymie. Tant qu'on considère ces chapitres comme une série de six monographies indépendantes, dont le lien commun est l'évolution du phonétisme dans le nord-est du domaine d'oïl, il faut constater que l'argumentation y est des plus solides, et toujours bien à propos. Il est évident que l'auteur domine la matière, non seulement l'histoire du français, mais encore celle du latin et des autres langues romanes, parfois même du germanique. C'est dans ces chapitres qu'il montre sa maîtrise. Occupant de loin la majeure partie du recueil, ces six études constituent autant d'enrichissements de la dialectologie française et de l'histoire du français.

Quoique ces chapitres se laissent lire comme autant de monographies indépendantes, dont les mérites sautent aux yeux, il faut constater que l'auteur ne réussit pas à réaliser son but principal: rendre probable la réalité de l'existence d'un espace dialectal dans le nord-est. Dans la suite je discuterai successivement quatre aspects: les résultats décevants obtenus par l'auteur, le choix *a priori* et non justifié de traits linguistiques, le malentendu concernant la base de comparaison de ses traits. Finalement, je signale un résultat suggérant l'existence, à l'intérieur de l'espace nord-est, de cinq aires dialectales au lieu d'une, au moins durant le 13^e siècle.

Résultats décevants. Selon l'auteur les espaces dialectaux se caractériseraient par des séries de traits typiques. Par conséquent, on s'attend à ce que l'auteur nous offre, comme résultat du livre, un espace dialectal dans le nord-est du domaine d'oïl, délimité par un faisceau d'isoglosses, une ligne séparant l'espace nord-est des autres espaces dialectaux. A l'intérieur de la frontière formée par le faisceau d'isoglosses on ne trouverait que les traits typiques: non seulement les phénomènes discutés dans les chapitres 2-7, mais encore le *w* germanique au lieu du *g* (*warder-garder*). Il n'en est rien. En consultant les chapitres 2-7, on constate que parmi les 35 cartes qu'ils contiennent il n'y en a aucune couvrant exactement l'espace nord-est. Même les cartes des pages 137, 138, 140, 186, qui s'approchent le plus du résultat désiré, ne sont pas tout à fait satisfaisantes. Parmi les autres 31 cartes, il y en a qui délimitent un espace trop petit (voir les cartes aux pages 56, 57, 97, 98, etc.) ou bien couvrent un espace trop grand (voir les cartes aux pages 51, 92, 93, etc.) ou bien sont à cheval sur l'espace dialectal nord-est (voir les cartes 153, 240, etc.). Autrement dit, les phénomènes examinés ne sont pas typiques du nord-est, mais d'une partie du nord-est, ou bien ils sont typiques du nord-est, tout en se rencontrant également ailleurs: dans l'Aisne ou la

Normandie, dans le sud-ouest ou le sud du domaine d'oïl, dans la Suisse, même parfois dans la *Romania submersa* en Allemagne. La carte de synthèse à la page 354 de l'étude résume bien le problème: loin de prouver ou même de suggérer la réalité d'un espace dialectal dans le nord-est, cette carte ne serait à sa place que dans une argumentation servant à prouver l'inverse, à savoir qu'un tel espace n'existe pas.

Un choix de traits a priori non justifié. Pour prouver la réalité d'un espace dialectal dans le nord-est l'auteur a sélectionné certains traits dialectaux *a priori*. Si un espace dialectal du nord-est existe, il doit être possible de trouver des traits qui le caractérisent. Pourtant, l'inverse n'est pas nécessairement vrai. De l'existence de certains traits dialectaux dans un domaine on n'a pas le droit de conclure à la réalité de ce domaine comme espace dialectal. Le raisonnement implicite dont se sert Monjour permet tout au plus d'infirmer l'hypothèse de la réalité d'un espace dialectal. Si l'auteur a fait un choix pertinent de traits, aussi favorable que possible à sa thèse, et que les traits sélectionnés ne soient pas exclusivement typiques de l'espace nord-est (comme nous venons de le constater), il ne reste qu'une conclusion: un espace dialectal nord-est, caractérisé par certains traits dialectaux typiques qu'on ne trouverait que là et pas ailleurs, n'existe pas.

Différences et correspondances entre les régions. Il est remarquable que l'auteur, dans l'Introduction de son étude (pp. 1-11), se sert momentanément d'une seconde méthode pour délimiter l'espace nord-est du reste. Cette fois, il n'est pas question de faisceaux d'isoglosses, mais de données dialectales à quantifier. En se basant sur les quelques centaines de tableaux de l'*Atlas dialectal* des chartes du 13^e siècle de Dees et al. (1980), Monjour calcule les différences entre la région parisienne et les 27 autres régions distinguées dans cet Atlas. Le résultat suggérerait, aux yeux de l'auteur, encore une fois, la réalité d'un espace dialectal du nord-est. De nouveau, il n'en est rien. La carte de la page 11 ne fait que représenter les différences et les correspondances dialectales entre *la région parisienne* et *les différentes autres régions*. Elle ne représente nullement la quantification des différences et des correspondances entre ces dernières régions. Par conséquent, cette carte ne nous informe pas sur la question de savoir dans quelle mesure les traits dialectaux de ces autres régions correspondent ou diffèrent mutuellement.

Un choix équilibré des données. Si l'on veut se servir de cette seconde méthode pour déterminer dans quelle mesure les traits dialectaux de l'espace nord-est correspondent ou diffèrent de ceux des autres espaces, nous ne voyons qu'une seule méthode adéquate: l'analyse d'un grand nombre

de traits dans un nombre considérable de régions. De cette façon, on peut rendre visibles les différences dialectales entre les régions, pour les grouper ensemble lorsque les différences sont relativement peu nombreuses. Voici deux exemples, inédits, illustrant cette approche.

1. Durant le 13^e siècle, il y a une zone dont le centre se situe dans la Moselle/Meurthe-et-Moselle. La zone manifeste le changement *e > i* en syllabe initiale après [f], voir en annexe la carte 1 et le tableau 1: *chevalier - c(h)ivalier*. Pour ce trait la zone constitue un sous-ensemble de l'espace nord-est de Monjour.

2. Durant le 13^e siècle le domaine d'oïl est en train de remplacer, dans le cas des nombres 70, 80 et 90 et composés, le système décimal par le système vigésimal. La carte 2 et le tableau 2, en annexe, montrent où se maintiennent encore les vieilles formes de *setante*, *octante*, *nonante*. Cette fois l'espace nord-est est divisé en deux. Plus précisément, la carte suggère deux origines de l'innovation vigésimale — l'une dans le sud-ouest, l'autre à l'intérieur de l'espace nord-est — qui se sont rencontrées dans la région parisienne⁽²⁾.

En comparant autant de traits dialectaux possibles, dans un grand nombre de régions du domaine d'oïl entier, on peut espérer obtenir un échantillon représentatif des correspondances et des différences entre les régions. Ensuite, la quantification de ces résultats permettra de déterminer le degré de cohérence relative entre les différentes régions.

Pour voir le résultat d'une telle opération, on peut consulter la carte 2 de l'étude de Huber et Van Reenen-Stein (1988), basée sur les données provenant des chartes du 13^e siècle. Cette carte, reproduite ici comme la carte 3, est le résultat de l'analyse de 268 traits dialectaux, distribués

(2) Ce n'est pas ici le lieu de discuter en détails les deux cartes. Signalons brièvement que d'après Rohlfs (1971 § 96) le système vigésimal serait peut-être une innovation spontanée provenant de l'ouest, du nord-ouest et du centre (voir aussi Weijnen 1983). Toutefois, la carte 2 montre qu'il doit s'agir plutôt de l'ouest, du centre et du nord-est! Voici quelques notations rencontrées: *septante*, *LXX deux*, *LXX.II* par opposition à *LX douze ou LX.XII* (une forme ambiguë comme *LXXII* n'a pas été comptée); *octante*, *LXXX* par opposition à *IIIIXx*; *nonante*, *LXXXX trois* par opposition à *IIIIXx douze* et même une fois *octante treize*. Les trois types de formes ont été comptés séparément, d'après le critère qu'une charte compte comme un témoin, avant d'être additionnés dans le tableau 2. Dans le corpus *setante...*, par opposition à *soissante...*, représente 16,5 % des formes, *octante...*, *huitante...*, par opposition à *quatre-vingts...* 13,0 % *nonante...* par opposition à *quatre-vingt-dix...* 8,2 %. Ces proportions ne sont pas en accord avec ce qu'on trouve à ce sujet dans Rohlfs (1971) et Weijnen (1983).

sur 28 régions. Les auteurs ont calculé le degré de parenté entre chaque région et les régions voisines. La carte montre que, d'après les chartes du 13^e siècle, il n'existe pas d'espace dialectal dans le nord-est, mais que, selon le critère utilisé, cet espace se compose de cinq aires dialectales : la Picardie, la Wallonie, les Ardennes, et deux aires à l'est.

On peut donc lire l'étude de Alf Monjour à deux niveaux. Au premier, la question est de savoir si on peut distinguer, avec l'auteur, les contours d'un espace dialectal conservateur dans le nord-est du domaine d'oïl. Nous avons montré que l'auteur ne réussit aucunement à rendre probable la réalité d'un tel espace, que les deux méthodes qu'il utilise se caractérisent par des biais méthodologiques et que, d'après les meilleures données disponibles du 13^e siècle, l'espace nord-est de Monjour est plutôt un conglomérat de cinq aires dialectales.

Heureusement, le livre de Monjour se laisse aussi lire tout autrement. Considérée comme une série de monographies, plus ou moins indépendantes, sur l'évolution du phonétisme français et roman, surtout dans l'espace nord-est de la langue d'oïl, l'étude constitue une contribution majeure, très importante, à la dialectologie romane et à l'histoire du français. Il faut en féliciter l'auteur. On ne peut qu'admirer l'érudition exceptionnelle dont il fait preuve⁽³⁾.

Amsterdam.

Pieter VAN REENEN

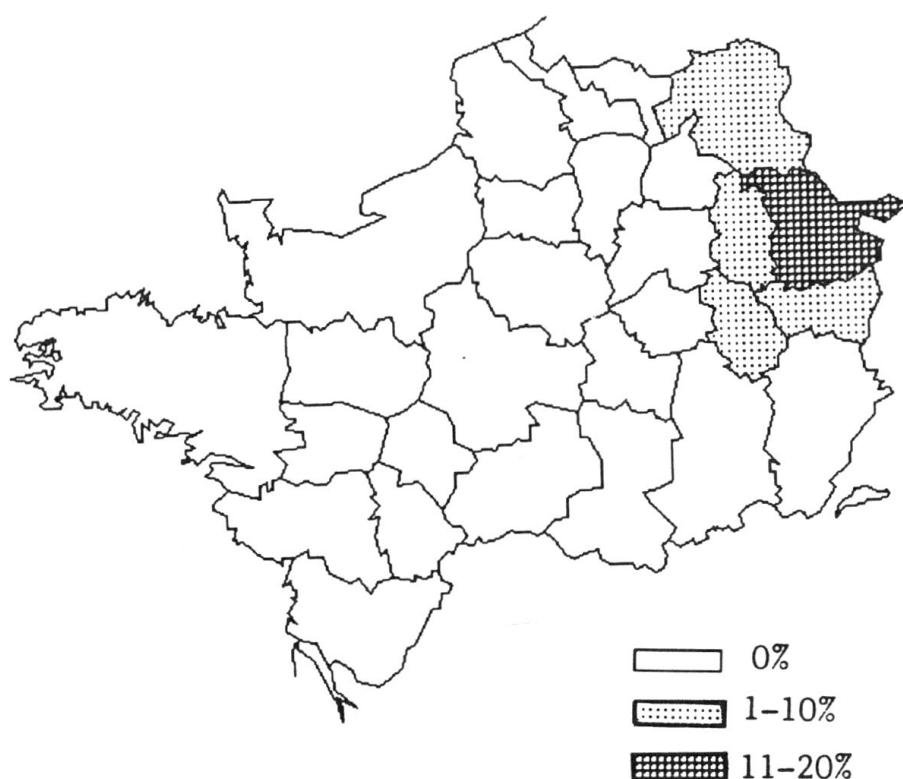
RÉFÉRENCES

- Dees A. avec le concours de P.Th. van Reenen et J.A. de Vries (1980), *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- Dees A. (1987), «La désigmatisation du parfait des verbes *dire*, *mettre*, *prendre*, *querre* et *seoir*» in: *Études de linguistique française offertes à Robert de Dardel*, Rodopi, Amsterdam, pp. 33-52.
- Huber O. et K. van Reenen-Stein (1988), «Corrélations et groupements dans l'*Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle*», in: Pieter van Reenen & Karin van Reenen-Stein (éd.) *Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits*, Études de variations linguistiques offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60^e anniversaire. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, pp. 93-101.
- Rohlfs G. (1971), *Romanische Sprachgeographie*, Beck'sche Verlag, München 1971.
- Weijnen A. (1983), «Quatre-vingt-dix, Carte d'essai de l'Atlas Linguarum Europeae», *Taal & Tongval* 35, pp. 137-140.

(3) Il y a très peu de critiques de détail :

- a. Les cartes ne sont pas toujours très claires, étant donné que la présentation n'est pas réduite à l'essentiel. La carte à la page 51 contient des carrés (blancs) dont la signification n'est pas expliquée.
- b. Je n'ai relevé que trois fautes d'impression: p. 26 wieder wieder > wieder; p. 302 jeoch > jedoch; p. 361 nordöstlichen > nordwestlichen.

Carte 1:
Alternance *chi:che* dans la forme du substantif *chevalier*



Pourcentage indiqué (groupe 1): kivalier, chivaliers, etc.

Pourcentage complémentaire (groupe 2): chevalier, etc.

Nombre de textes utilisés :

Région	groupe 1	groupe 2	total
16 Wallonie	1,47	64,53	66
22 Haute-Marne	2	70	72
23 Meuse	1	34	35
24 Moselle, Meurthe-et-Moselle	9	38	47
25 Vosges	1,5	25,5	27
Ailleurs	0	> 0	

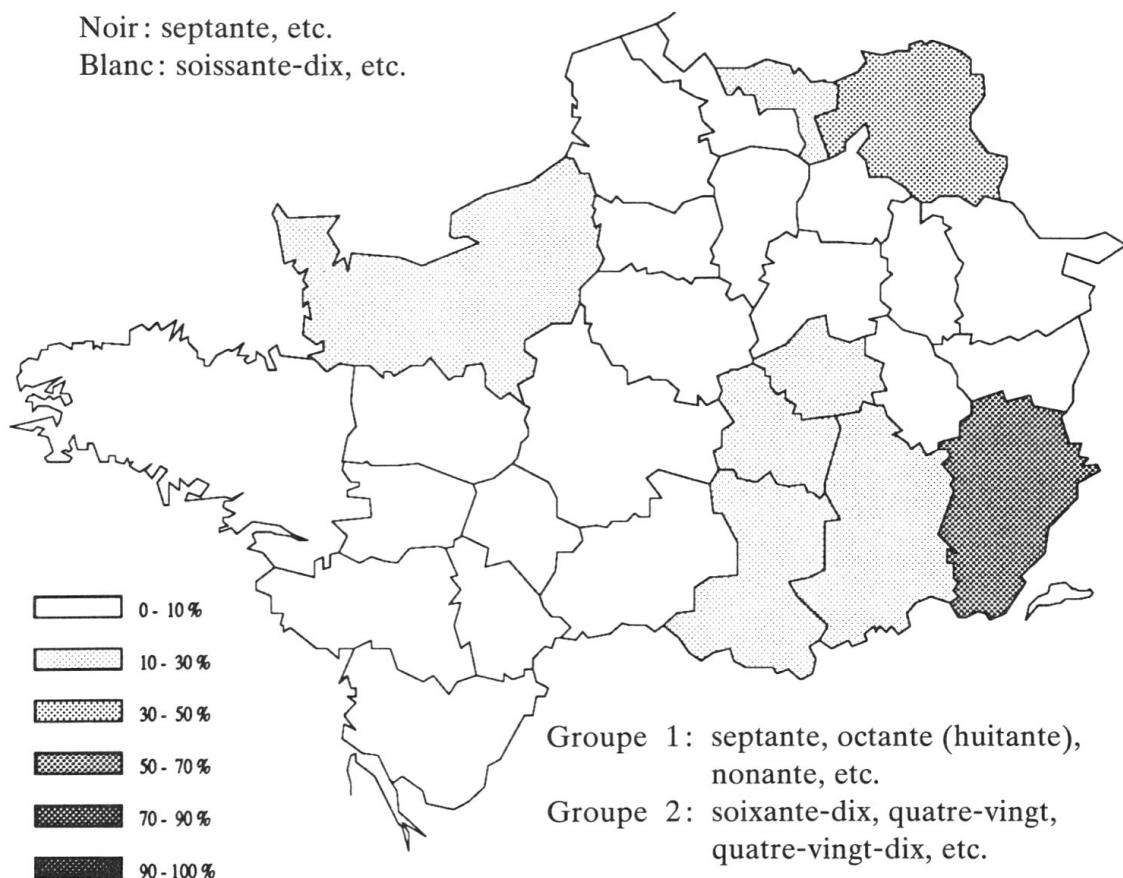
Tableau 1

Carte 2:

Alternance *septante*, *huitante*, etc.: *soixante-dix*, *quatre-vingt*, etc.

Noir: *septante*, etc.

Blanc: *soissante-dix*, etc.



Nombre de textes utilisés

Région	groupe 1	groupe 2	total
01 Charente, Charente-Maritime	1	68	69
02 Vendée, Deux-Sèvres	0	28	28
03 Vienne	0	99	99
04 Indre, Cher	0	7	7
05 Orléanais	2	36	38
06 Indre-et-Loire	0	35	35
07 Maine-et-Loire	0	51	51
08 Mayenne, Sarthe	0	38	38
09 Bretagne	1	42	43
10 Normandie	13	51	64
11 Somme, Pas-de-Calais	5	98	103
12 Oise	1	86	87

13 Aisne	1	15	16
14 Nord	14,5	153,5	168
15 Hainaut	21,5	75,5	97
16 Wallonie	45,33	45,67	91
17 Ardennes	2	54	56
18 Marne	0	20	20
19 Région parisienne	0	62	62
20 Yonne	2	10	12
21 Aube	1	6	7
22 Haute-Marne	0	35	35
23 Meuse	1	56	57
24 Moselle, Meurthe-et-Moselle	2	143	145
25 Vosges	1	12	13
26 Franche-Comté	71,76	38,33	110
27 Bourgogne	6	33	39
28 Nièvre, Allier	2	5	7

Tableau 2



Carte 3:

Groupements dialectaux obtenus pour un seuil de corrélation de .80.

Source: Huber & Van Reenen (1988).